

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Encre de Chine rechargeable

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

edding International GmbH

Bookkoppel 7

D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

Service émetteur / téléphone

+49 (0)4102 - 808-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Liq. 2; H225

STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

1-méthoxy-2-propanol

Mentions de danger

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit extincteur à sec, de la mousse ou du CO ₂ pour l'extinction.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange (préparation)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
1	éthanol		%
	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 01-2119457610-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
2	1-méthoxy-2-propanol		%
	107-98-2 203-539-1 603-064-00-3 01-2119457435-35-0034	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 25,00 - < 50,00 % en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 50%	-	-

3.3 Autres informations

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Eviter la formation d'aérosol.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	Alcool éthylique		
	VLE (courte durée)	9500 mg/m ³	5000 ppm
	VLE (8h)	1900 mg/m ³	1000 ppm
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
	2000/39/EC		
	1-Methoxypropanol-2		
	VLE (courte durée)	568 mg/m ³	150 ppm
	VLE (8h)	375 mg/m ³	100 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	1-Méthoxy-2-propanol		
	VLE (courte durée)	375 mg/m ³	100 ppm
	VLE (8h)	188 mg/m ³	50 ppm
	Remarque/s	*	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	éthanol			64-17-5 200-578-6
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	343 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	950 mg/m ³
2	1-méthoxy-2-propanol			107-98-2 203-539-1
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	183 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	369 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	553,5 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	éthanol			64-17-5 200-578-6
	orale	(chronique) à long terme	systémique	87 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	206 mg/kg/jour

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	114	mg/m ³
2	1-méthoxy-2-propanol			107-98-2 203-539-1	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	33	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	78	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	43,9	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	éthanol		64-17-5 200-578-6
	Eau	eau douce	0,96 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,75 mg/L
	Eau	eau marine	0,79 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,6 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	2,9 mg/L
	sol	-	0,63 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduelles (STP)	-	580 mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,38 mg/kg nourriture
2	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2 203-539-1
	Eau	eau douce	10 mg/L
	Eau	eau marine	1 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	100 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	52,3 mg/kg
	concerne : poids sec		
	Eau	eau marine sédiment	5,2 mg/kg
	concerne : poids sec		
	sol	-	4,59 mg/kg
	concerne : poids sec		
	station d'épuration des eaux résiduelles (STP)	-	100 mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Équipement de protection individuelle
Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation		
liquide		
Etat		
liquide		
Couleur		
noir		
Odeur		
caractéristique		
pH		
Donnée non disponible.		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition		
Valeur	78	°C
Point de fusion/point de congélation		
Donnée non disponible.		
Température de décomposition		
Donnée non disponible.		
Point d'éclair		
Valeur	13	°C
Température d'inflammation		
Valeur	287	°C
Température d'auto-inflammabilité		
Remarque/s	Le produit n'est pas spontanément inflammable.	
Propriétés explosives		
Le produit n'est pas explosif.		
Inflammabilité		
Donnée non disponible.		
Limites inférieure d'explosion		
Valeur	1,7	% en vol
Limites supérieure d'explosion		
Valeur	15	% en vol
Pression de vapeur		
Valeur	59	hPa
Température de référence	20	°C
Densité de vapeur relative		
Donnée non disponible.		
Densité relative		
Donnée non disponible.		
Densité		
Valeur	0,86	g/cm³
Température de référence	20	°C
Solubilité dans l'eau		
Remarque/s	entièrement miscible	
Solubilité		

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
log Pow		-0,35	
Température de référence		24	°C
concerne		pH 7,4	
Méthode		OCDE 107	
Source		ECHA	

Viscosité cinématique
Donnée non disponible.

Teneur en dissolvant
Valeur 81,9 %

Teneur en parts non-volatiles
Valeur 18 %

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations
Les données physiques se rapportent aux principaux composants.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
DL50		10470	mg/kg de poids corporel
Espèces concerne	rat		
Méthode	Éthanol à 95% dans l'eau.		
Source	OCDE 401		
Evaluation/Classement	ECHA		
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

DL50	4016	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat	
Méthode	EC 440/2008, B.1	
Source	ECHA	

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	440/2008/EC B.3.		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
CL50		124,7	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
Espèces	lapin		
Méthode	EC 440/2008, B.4		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
Espèces	lapin		
Méthode	2004/73/EEC, B.5		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Voie d'exposition	Voies respiratoires		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		440/2008/EC B.6	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères		
Espèces	Cellules de lymphome de souris		
Méthode	OECD 476		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	Génotoxicité in vivo		
Espèces	souris		
Méthode	OECD 478		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Voie d'exposition	orale		
NOAEL			
Type d'examen	Etude sur 2 générations		
Espèces	souris		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEL	>= 20000 ppm		
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Voie d'exposition		orale	
Durée d'exposition		14	semaines
Espèces		rat	
Organe cible		reins	
Méthode		OECD 408	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'inhalation des vapeurs des produits solvants à haute concentration peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Toxicité sur les poissons (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
CL50		14200	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Pimephales promelas	
Méthode		EPA	
Source		ECHA	

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
CE50		5012	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces		Ceriodaphnia dubia	
Méthode		ASTM Standard E 729-80	
Source		ECHA	

Toxicité pour les daphnies (chronique)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
NOEC		9,6	mg/l
Durée d'exposition		9	jour(s)
Espèces		Daphnia magna	
Source		ECHA	

Toxicité pour les algues (aigüe)

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
CE50		275	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Chlorella vulgaris		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	env.	84	%
Durée		20	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		96	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 E		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
log Pow		-0,35	
Température de référence		24	°C
concerne	pH 7,4		
Méthode	OCDE 107		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	33
Numéro ONU	UN1263
Nom technique	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
Disposition spéciale 640	640D
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3

14.2 Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1263
Nom et description	PAINT RELATED MATERIAL
EmS	F-E, S-E
Étiquettes	3

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1263
Nom et description	Paint related material
Étiquettes	3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Nom commercial : edding permanent ink (noir) inclus dans: edding 8014, edding 8015

Version actuelle: 1.2.1, établi le: 27.10.2022

Version remplacée: 1.2.0, établi le: 26.02.2020

Région: FR

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3, 40

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

P5b

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 684715